

Livret d'accompagnement des étudiants en stage SOPA

À destination des étudiants M1 & M2 CPE, des CPE d'accueil, des équipes de l'INSPE et des Chefs d'établissement
2023/2024

Vos contacts à l'INSPE Académie de Lille Hauts de France :

Responsables de la Mention Encadrement éducatif

Martine PAYEN

martine.payen@inspe-lille-hdf.fr

Jean-François CONDETTE

jean-francois.condette@inspe-lille-hdf.fr

Service des stages INSPE

inspe-stages@univ-lille.fr

Responsable stage 2nd degré

Cédric PARENT

cedric.parent@inspe-lille-hdf.fr

Livret conçu en référence à : Arrêté du 28 mai 2019 - Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance

L'objectif du livret unique est de préciser le cadrage général arrêté à ce sujet.

Objectifs généraux et spécifiques

Par accord entre le Rectorat et l'INSPÉ, l'organisation des stages de Master MEEF Encadrement éducatif est confiée à l'INSPÉ. Les Responsables de mention et le service des stages affectent les étudiants en tenant compte à la fois de leur domiciliation et du vivier des CPE d'accueil potentiels identifiés par le corps d'inspection.

Les périodes de stage ont pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il sera appelé à évoluer. Elles visent principalement à favoriser l'insertion de l'étudiant dans un processus de cheminement professionnel et de sensibilisation aux réalités scolaires.

Les stages permettent donc aux étudiants :

- de découvrir les contextes scolaires par l'observation et l'analyse de l'institution scolaire et de ses acteurs ; explorer et observer la réalité du milieu scolaire.
- Se familiariser avec la profession du CPE ; s'initier à l'animation éducative ; observer et analyser l'organisation de la vie scolaire et de son service.
- Faire des liens entre les théories et les pratiques de l'encadrement éducatif.
- Développer une éthique professionnelle en se familiarisant avec les droits et devoirs du fonctionnaire de service public de l'Éducation Nationale
(cf. référentiel de compétences <http://www.education.gouv.fr/cid73215/leréférentiel-de-compétences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>).
- Développer une réflexion sur son projet professionnel afin d'en évaluer la pertinence au regard de l'expérience du stage.

La préparation puis l'exploitation du stage sont assurées par les formateurs de l'INSPÉ. (EC-B3 & EC-C3/C4)

A cet effet et pour chaque période, l'étudiant dispose d'une **fiche de positionnement croisé** qui sera utilisée comme support et guide. Elle sera renseignée conjointement et à plusieurs reprises par l'étudiant et le CPE d'accueil¹.

Ces positionnements feront entrer progressivement l'étudiant dans une pratique réflexive inscrite dans la démarche portfolio. Ils lui permettront de progresser tout au long de son parcours ; ils constitueront différentes traces et témoignages des progrès réalisés qui nourriront son e-portfolio et lui serviront d'appui aux oraux formatifs et de validation des attendus de fin de formation qui auront lieu durant son parcours de formation.

¹ Grille d'auto-positionnement disponible sur le site <https://www.inspe-lille-hdf.fr/formation-scolaire/ressources>.

Attendus de fin de formation

Les périodes de stage permettent aux étudiants d'exercer progressivement en pratique accompagnée auprès de publics d'établissements scolaires du second degré. L'apprentissage de cette autonomie pédagogique progressive doit permettre d'engager et de poursuivre le développement des attendus de fin de formation.

Elles visent plus particulièrement à développer les attendus suivants :

Le CPE, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
A1 Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
A2 Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
A3 Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
A4 Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement
A5 Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
A6 Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A7 Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur
A8 Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
A9 sait rendre compte de son travail
A10 Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
Le CPE, conseiller de la communauté éducative, animateur et accompagnateur du parcours de formation des élèves
A11 Mobilise les savoirs scientifiques pour étayer son action
A12 Maîtrise les savoirs et savoirs-faire nécessaires à la mise en œuvre de l'action éducative et de la vie scolaire
A13 Mobilise les ressources professionnelles nécessaires à son action (socle, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d'établissement...)
A14 A Participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif
A14 B Veille à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement, de surveillance des élèves en sécurité et au suivi des élèves.
A15 Participe à la construction du projet de l'élève et à son orientation en lien avec les parents et en association avec les professeurs principaux et le psychologue de l'Education nationale
A16 Contribue à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement
A17 Fait preuve de vigilance à l'égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés.
Le CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel
A18 Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son action et leur impact sur les élèves.
A19 Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
A20 Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier
A21 Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A22 Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
A23 Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

Modalités de stage en Encadrement éducatif

L'étudiant doit prendre contact avec la direction de l'établissement dans lequel il est affecté dès réception des informations concernant son affectation de stage.

L'étudiant doit respecter le calendrier de stage et se présenter aux jours et heures indiqués. Il participe à toutes les activités auxquelles il est convié. (Conseil de classe, réunion d'équipe pédagogique...)

Il communique dans un langage approprié et de manière coopérative avec les divers membres de la communauté éducative dans les diverses situations rencontrées lors du stage.

Il prend connaissance du règlement intérieur ainsi que du projet de l'établissement et s'informe des usages de l'établissement en matière de droits et devoirs des élèves et du personnel.

L'étudiant dispose d'un e portfolio qu'il tient à jour et renseigne au cours du stage.

Les périodes de stage pour les étudiants M1 & M2 CPE sont à organiser avec le chef d'établissement et le CPE d'accueil.

Master 1

La durée de chaque période de stage M1 est de **70 heures**. La modalité de stage retenue est celle du stage massé.

Ces périodes de stage s'effectuent du :

- **Période 1 du 13/11 au 02/12/2023**
- **Période 2 du 05/02 au 24/02/2024**

Une semaine type pour les masters MEEF Encadrement éducatif équivaut à 23 heures dans l'établissement

Master 2

La modalité de stage retenue est celle du stage filé

- **Pour les CPE, Ce stage se déroule du 10 octobre au vendredi 28 juin 2024, soit 30 semaines de stage (il faut réaliser un minimum de 11 à 12h par semaine pour atteindre le volume global de 320 h)**

Les jours dédiés au stage sont : mardi et vendredi

Cas des étudiants doublant :

Les étudiants M1 doublant :

- qui n'ont pas réalisé de stage l'année précédente ou qui n'ont pas validé le BCC-B devront obligatoirement réaliser les 2 périodes de stage mais ils ne sont pas prioritaires sur la localisation.

- ayant réalisé leur stage et obtenu la validation du BCC-B : l'étudiant n'est pas dans l'obligation de retourner en stage sauf s'il en fait la demande et sous réserve de la disponibilité des CPE d'accueil

Les étudiants M2 doublant :

- n'ayant pas validé le BCC C seront de nouveau affectés en stage
- ayant validé le BCC C: le stage est facultatif, les étudiants devront donc en faire la demande sous réserve de capacités d'accueil suffisantes.

Validation des périodes de stage

Les stages en établissement s'inscrivent dans le cadre de la formation et du projet personnel et professionnel de l'étudiant (couplés **au BCC-B en Master 1 et au BCC-C en Master 2**) et sont donc obligatoires pour tous les étudiants. Les périodes de stage en M1 et en M2 font l'objet d'une convention. L'évaluation du stage relève de la responsabilité de l'INSPE Académie de Lille Hauts - de - France.

Pour valider le BCC correspondant, les étudiants sont donc soumis à l'obligation d'assiduité. Ils déposeront à cet effet sur le Moodle de l'université de Lille leur convention de stage. Cette convention de stage doit obligatoirement être signée par les parties prenantes **avant l'entrée de l'étudiant en stage**.

A l'issue de chaque période de stage, l'étudiant veille à faire compléter par le chef d'établissement et le CPE d'accueil son attestation d'assiduité qu'il déposera sur le Moodle de l'université de Lille accompagnée des éventuels justificatifs d'absence.

Les documents et le tutoriel de dépôt sont disponibles sur le site de l'INSPE² (Nos formations/Ressources /étudiants /Stage)

En dehors du cadre d'alternance prévu au sein du master MEEF, une demande d'aménagement de stage peut être accordée, pour chaque période, aux étudiants bénéficiant du statut d'étudiant salarié. Pour en bénéficier, les étudiants concernés devront en faire la demande en complétant **le formulaire d'aménagement de stage 2nd degré³**. Une fois complété, ce document sera transmis au service des stages accompagné du contrat de travail.

La demande d'aménagement de stage doit être effectuée 15 jours avant le début du stage

Absences

En cas d'absence, l'étudiant doit aviser par écrit dans les 24 heures ouvrables respectivement

- le chef d'établissement et le CPE d'accueil
- l'INSPE (inspe-stages@univ-lille.fr)

Les justificatifs d'absence seront déposés sur le **Moodle de l'Université de Lille en même temps que l'attestation d'assiduité.**

Gratification dans le cadre du stage M2 d'observation et de pratique accompagnée (SOPA)

Sont concernés par le dispositif de gratification, **les étudiants M2** qui réalisent un stage d'observation et de pratique accompagnée dans le cadre d'un master MEEF mention encadrement éducatif.

Ne sont pas concernés :

- Les étudiants M2 contractuels alternants
- Les étudiants titulaires d'un contrat d'AED (la gratification et le salaire ne peuvent pas être versés par le même organisme d'accueil de droit public)
- Les étudiants bénéficiant d'un aménagement de leur stage

Formation des CPE d'accueil des étudiants M1 et M2 SOPA

Le temps de formation des CPE d'accueil des étudiants de M1 et M2 SOPA se proposera d'aborder, selon les besoins de formations des collègues tuteurs, la compréhension des maquettes de formation de Master MEEF Encadrement éducatif et interrogera nécessairement la place et le rôle du CPE tuteur d'accueil de M1 et M2 dans la perspective du continuum de formation de l'étudiant, en lien avec les enjeux de la formation par l'alternance.

Il permettra par ailleurs le partage d'outils d'aide à la construction de la professionnalité des étudiants, tout comme le renforcement de celle des tuteurs d'accueil, notamment par la présentation des guides et des attendus de fin de formation, l'appropriation de la grille d'évaluation des étudiants M1 et M2 SOPA.

² <https://www.inspe-lille-hdf.fr/formation-scolaire/ressources>

³ <https://www.inspe-lille-hdf.fr/formation-scolaire/ressources>

Continuum 2nd degré - SOPA

Ce continuum de la formation 2nd degré - SOPA est un outil au service des étudiants et des différents acteurs. Cet outil propose un descriptif synthétique des principaux rôles et missions des acteurs durant les stages en milieu professionnel et propose une progressivité dans le développement professionnel de l'étudiant. L'ensemble des outils de suivis, de positionnements, sont disponibles sur le site INSPE à l'adresse suivante : (<https://www.inspe-lille-hdf.fr/formation-scolaire/ressources>).

Master 1 : Découverte et Intégration progressive en milieu professionnel (2 périodes de 3 semaines de stage)		
Périodes	Période 1 (novembre /décembre)	Période 2 (février)
	Du Positionnement initial au diagnostic partagé	Vers un développement professionnel progressif et conscientisé
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Découvrir le contexte scolaire et ses acteurs et observer la réalité du milieu scolaire. Se familiariser avec la profession d'enseignant dans le second degré observer et analyser les pratiques professionnelles observées Développer une éthique professionnelle (droits et devoirs du fonctionnaire) S'initier progressivement à l'intervention pédagogique ; observer et effectuer les tâches relatives à la pratique de l'enseignement Faire des liens entre les théories et les pratiques de l'enseignement et analyser ses pratiques. Elucider des questions liées aux objets d'enseignement et d'apprentissage 	<p>Objectifs de la période 1 +</p> <ul style="list-style-type: none"> Intervention pédagogique, prise en charge d'une séance (conception, intervention, bilan) Observer et analyser des pratiques ; Faire des liens entre les théories et les pratiques Cibler son attention sur l'inclusion scolaire
Outils de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Positionnement initial (semaine 1) et intermédiaire (semaine 3) Outils d'observation de la pratique professionnelle en lien avec la discipline Ecrit (s) réflexif(s) relatant une ou deux situations vécues ou observées articulant plusieurs attendus 	<ul style="list-style-type: none"> Positionnement final M1 Ecrit (s) réflexif(s) relatant une ou deux situations observées ou vécues articulant plusieurs attendus de fin de formation
Rôle et tâches de l'étudiant	<ul style="list-style-type: none"> Contact et se présenter au chef de l'établissement et CPE d'accueil S'informer sur le milieu professionnel (≈ 5h) prise de contact avec les acteurs de l'établissement (hors et en classe) Participer aux dispositifs d'aide mis en œuvre dans l'EPL (≈ 4h) Enclencher la dynamique d'observation, de participation d'intervention. Intervention accompagnée et progressive pour une quotité souhaitable de 3 à 4 temps d'intervention Prise en charge graduelle des élèves, se familiariser à la pratique professionnelle du CPE 	<ul style="list-style-type: none"> Intervention accompagnée et progressive Prendre en charge intégralement une séance sous la responsabilité du tuteur Envisager l'usage d'outils numériques (A10) pour l'un des séances Se familiariser avec les problématiques de l'inclusion scolaire
Le rôle du CPE d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Accueillir l'étudiant et favoriser son intégration au sein de la communauté éducative Définir et fixer avec l'étudiant les exigences, les modalités et les attentes du stage. Organiser la découverte de l'établissement et de ses acteurs. Planifier avec l'étudiant ses activités au sein de l'établissement (Rencontre des acteurs, Observations (observables /critères) et de la 	<ul style="list-style-type: none"> Missions identiques à la période 1 Permettre avec le(s) étudiant(s) la prise en charge intégrale d'au moins séance. Positionner l'étudiant sur les attendus de fin de formation ciblés à la fin du Master 1

	<p>prise en charge accompagnée des classes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider l'étudiant à lire sa pratique professionnelle (cadre de travail, conduite d'actions et de projets, choix didactiques et pédagogiques, progression, évaluation...) • Permettre l'initiation à l'intervention pédagogique par la prise en charge de temps de classe • Positionner l'étudiant sur les attendus de fin de formation ciblés. (Diagnostic et intermédiaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les étudiants aux problématiques de l'inclusion scolaire dans la classe, dans le suivi individuel et collectif de l'élève et au sein de l'EPL
<p>Missions du tuteur Parcours</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de difficultés ou de dérives éventuelles, informer directement l'INSPE : inspe-stages@univ-lille.fr • Accompagner l'étudiant dans le développement de sa professionnalité • Aider l'étudiant à se positionner sur les attendus de fin de formation et à identifier ses besoins de formation. • Favoriser le développement professionnel par l'analyse réflexive des situations rencontrées (en synergie avec l'EC C.3) 	
<p>Missions du Chef d'Etablissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et s'assurer de l'intégration de l'étudiant au sein de l'établissement • Organiser, au cours de l'année, des moments de formation dans l'établissement en invitant l'étudiant à participer aux différentes instances, à participer aux activités de la vie de l'établissement et des activités organisées par la vie scolaire. • Participer à la construction des attendus de fin de formation de l'étudiant, notamment ceux relevant du « professeur ou CPE, acteur de la communauté éducative et du service public d'éducation » • En cas de difficultés ou de dérives éventuelles, en informer l'INSPE : inspe-stages@univ-lille.fr 	

Continuum 2nd degré – SOPA

Master 2 Étudiant 2nd degré et encadrement éducatif (Stage filé et gratifié de 320h, 2 jours par semaine)

Périodes	Du positionnement initial au diagnostic partagé (Novembre-Janvier)	Du diagnostic partagé à un positionnement intermédiaire (Janvier-mars)	Vers une autonomie professionnelle progressive (Avril-juin)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'entrée dans le métier Définir des axes de progrès prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les progrès réalisés à partir des axes repérés lors de la première période Déterminer de nouveaux axes de progrès 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la montée en autonomie professionnelle Valoriser la construction de compétences et la formation tout au long de la vie
Outils de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Positionnement initial ➤ Outils d'observation de la pratique professionnelle en lien avec la discipline 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Positionnement intermédiaire ➤ Ecrit (s) réflexif(s) relatant une ou deux situations observées ou vécues articulant plusieurs attendus de fin de formation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Positionnement final ➤ Ecrit (s) réflexif(s) relatant une ou deux situations observées ou vécues articulant plusieurs attendus de fin de formation ➤ Fiche individuelle finale (fichier excel)
Rôles et tâches principales de l'étudiant en stage filé	<ul style="list-style-type: none"> Adopter une posture et positionnement d'adulte référent au sein de l'établissement et des classes : Construire sa posture professionnelle et son autorité, instaurer une relation pédagogique et éducative basée sur la bienveillance et la fermeté. Se réapproprier les obligations déontologiques (éthique et valeurs de la République) et réglementaires du professeur et du CPE (ponctualité, contrôle des absences, connaissance et respect du règlement intérieur...) Collaborer avec son tuteur pour définir une progression Observer les pratiques professionnelles de son tuteur et partager ses analyses Planifier et conduire des séquences d'apprentissage en prenant en compte les remarques de ses tuteurs et les axes de progrès identifiés. 		
	<ul style="list-style-type: none"> Se présenter au Chef d'établissement et à l'ensemble de la communauté éducative Se positionner à plusieurs reprises pour analyser sa pratique professionnelle et suivre son développement professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Préparer de plus en plus en amont les séquences pédagogiques et les inscrire dans une progression réfléchie Rédiger un écrit réflexif intermédiaire à insérer dans son e-portfolio dans l'optique d'élaborer un nouveau positionnement 	<ul style="list-style-type: none"> Rédiger un écrit réflexif à insérer dans son e-portfolio visant à nourrir l'oral du S4 Rassembler les traces démontrant son évolution professionnelle Renseigner l'auto-positionnement final et le proposer à ses tuteurs
Missions du Professeur d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner et conseiller l'étudiant dans la mise en œuvre des apprentissages et le suivi des élèves, dans la préparation de la classe et des séances. Elaborer et mettre en œuvre un projet individualisé de développement professionnel Partager ses observations avec le chef d'établissement afin de positionner conjointement l'étudiant sur les attendus de fin de formation Favoriser une attitude réflexive et aider l'étudiant dans son auto-positionnement <ul style="list-style-type: none"> Aider l'étudiant à se positionner et à analyser ses pratiques à travers des échanges et des entretiens Établir un bilan partagé avec l'étudiant : attendus à consolider, à construire, acquis ou dépassés Soutenir, rassurer et conseiller l'étudiant dans ses prises d'initiative et ses réflexions En cas de difficultés ou de dérives éventuelles, en informer l'INSPE : inspe-stages@univ-lille.fr 		

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir l'étudiant et favoriser son intégration au sein de l'EPL ▪ Accompagner à l'entrée dans le métier ▪ Organiser des temps d'observation pour préparer les prises en main. ▪ Conseiller l'étudiant dans la planification et la conduite de ses missions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir un bilan intermédiaire ▪ Évaluer les progrès ▪ Établir conjointement avec l'étudiant le nouveau positionnement ▪ Transmettre ce positionnement au tuteur Parcours INSPE 	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre le positionnement final au tuteur Parcours INSPE. • Le positionnement final devra être transmis par mail au tuteur Parcours le lundi 20 mai 2024 au plus tard <p>Les Entretiens d'Expériences Professionnelles 2nd degré du Semestre 4 se dérouleront entre le 27 mai et le 14 juin 2024</p> <p>Les Entretiens d'Expériences Professionnelles CPE du Semestre 4 se dérouleront entre le 10 et le 20 juin 2024</p>
<p>Missions du tuteur Parcours</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'étudiant dans le développement de sa professionnalité • Aider l'étudiant à identifier ses besoins de formation. • Favoriser le développement professionnel par l'analyse réflexive des situations rencontrées (en synergie avec l'EC C.3) • Positionner l'étudiant sur les attendus de fin de formation • Collaborer avec le professeur ou CPE d'accueil M2 pour positionner objectivement l'étudiant 		
<p>Missions du Chef d'Etablissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et s'assurer de l'intégration de l'étudiant au sein de l'établissement • Organiser, au cours de l'année, des moments de formation dans l'établissement en invitant l'étudiant à participer aux différentes instances, à participer aux activités de la vie de l'établissement et des activités organisées par la vie scolaire. • Participer à la construction des attendus de fin de formation de l'étudiant, notamment ceux relevant du « professeur ou CPE, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale » • En cas de difficultés ou de dérives éventuelles, en informer l'INSPE : inspe-stages@univ-lille.fr 		

Repères pour l'étudiant M1 / M2 SOPA 2nd degré et Encadrement éducatif

Attendus	Exemples d'indicateurs	Exemples possibles de traces pour mon e-portfolio
<p>A1, A2, A5</p> <p>Valeurs de la République et compétences citoyennes chez les élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - j'ai pris conscience que je dois incarner, transmettre et faire partager les Valeurs de la République : je veille à être équitable envers chacun ; je suis attentif au respect de l'égalité entre filles et garçons, je fais circuler la parole, je fais en sorte que chacun s'exprime - je connais et fais appliquer le principe de laïcité au sein de mes classes et de l'établissement. - j'assure la sécurité des élèves et agit lorsque la situation le nécessite, - je prévois des dispositifs, des séances qui favorisent la socialisation de mes élèves - j'accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes 	<ul style="list-style-type: none"> - Séances/séquences/projets dans lesquels : <ul style="list-style-type: none"> o les valeurs de la République sont transmises o les élèves apprennent à argumenter et à débattre - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai dû intervenir pour contrer des propos opposés aux valeurs de la République et/ou pour lutter contre toute forme de discrimination. - Recueil des projets, des travaux et des expositions dans le cadre des journées de lutte contre le harcèlement, de la laïcité....
<p>A3, A4, A6, A7, A16,</p> <p>Adulte responsable de sa classe et de sa formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - j'agis de façon éthique et responsable dans l'exercice de mes fonctions (observations et interventions) - je prends connaissance du règlement intérieur, du projet d'établissement et des dispositifs d'aide et d'accompagnement des élèves des classes de mon tuteur (PPRE, PAI, PAP, PPS), - je respecte les préconisations et les recommandations de mon tuteur afin de s'inscrire dans la continuité pédagogique de son enseignement. - lors de mes prises en charge, j'assure la sécurité affective et physique des élèves, j'alerte si nécessaire l'équipe pédagogique et éducative, - je fonde mon autorité sur l'exemplarité, l'éthique et la responsabilité - j'utilise un langage professionnel, clair et adapté - je connais les outils institutionnels de communication. - j'assure la confidentialité des informations que l'on me transmet. - <i>en tant que CPE, je contribue à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil du règlement intérieur, commenté éventuellement - Recueil d'une séquence d'apprentissage/ d'un projet mis en place au sein de l'établissement - Recueil des dispositifs d'aide et d'accompagnement et des adaptations mises en place dans les classes de mon tuteur pour répondre aux besoins des élèves - Recueil d'une situation professionnelle où la co-éducation a été un levier pour le climat de classe - L'ensemble des recueils répondront au principe de confidentialité - <i>Projet éducatif au sein de la vie scolaire</i>
<p>A6, A7, A8</p> <p>Communication Coopération</p>	<ul style="list-style-type: none"> - j'assiste aux réunions quand elles ont lieu le jour où je suis en stage SOPA - si possible, je participe aux échanges lors des réunions, des conseils et des entretiens - en M1 je participe aux instances de l'EPL et rencontre ses acteurs - en M2, je m'informe sur le travail d'équipe au sein de ma discipline et à l'échelle de l'établissement et si possible j'y participe (M2) - <i>je participe aux instances et dispositifs liés à la fonction de CPE</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de comptes rendus de réunions (après accord du chef d'établissement), éventuellement commentés - Recueil de traces prélevées dans les carnets de correspondance de mes élèves ou via l'ENT démontrant ma capacité à coopérer avec la communauté éducative. - Recueil de diagnostics, de synthèses et d'indicateurs liés à la vie scolaire et aux situations particulières d'élèves
<p>A10, A21</p> <p>Outils Numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - j'intègre des outils numériques dans mes séances d'apprentissage, - je connais les droits et les obligations liés à l'usage du numérique (RGPD) - je maîtrise et gère mon identité numérique et celle de mes élèves - je distingue mes usages numériques personnels et professionnels - <i>j'intègre les outils numériques dans la gestion du service vie scolaire et le suivi des élèves.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'écrits qui témoignent de la connaissance des droits et des obligations liés à l'usage du numérique - Recueil d'une séance d'enseignement pendant laquelle l'outil numérique a permis un apprentissage efficace - <i>Recueil des synthèses et analyses liées aux outils de gestion de la vie scolaire et de son service.</i>
<p>A11, A12, A18</p>	<ul style="list-style-type: none"> - je fais référence aux programmes dans mes fiches de préparation, 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de fiches de préparation et de leur bilan

<p>Ressources professionnelles et savoirs disciplinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - je prends appui sur les ressources institutionnelles (Eduscol, guides, repères annuels de progressivité des apprentissages...), - je mets en œuvre des situations d'apprentissage favorisant l'engagement de mes élèves - j'identifie les savoirs, savoir-être, savoir-faire à acquérir, en lien avec les programmes dans le cadre de ses séquences. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des productions d'élèves témoignant de l'usage de modalités d'enseignement efficace
<p>A13, A14 Réussite des apprentissages fondamentaux et planification des séquences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - je sais préparer une séquence d'apprentissage en identifiant progressivement les obstacles prévisibles, les objectifs, les critères d'évaluation ; en choisissant les activités et en prévoyant leur durée et leur diversité ; en étant attentif aux consignes et aux supports... - je mets en œuvre les transpositions didactiques appropriées - je structure les situations d'apprentissage en définissant le temps, l'espace, les contenus et les interactions de mes élèves - <i>en tant que CPE, je mets en œuvre et structure les actions éducatives au sein de l'établissement,</i> - <i>je participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de fiches de préparation - recueil de fiches d'observation des élèves - recueil de remédiations mise en place à la suite des observations - recueil d'observables et d'indicateurs lors de mes observations dans les classes de mon tuteur terrain
<p>A15 Explicitation, coopération et différenciation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - j'identifie les leviers de l'explicitation et je les mobilise, - je connais les variables de différenciation, - je connais et j'utilise les différents modes d'organisation du travail en groupe. - je propose un cadre de travail avec des consignes claires, précises et explicites pour tous les élèves - j'explique le sens du travail engagé et le relie avec les apprentissages précédents et à venir - <i>en collaboration avec les enseignants et en lien avec les parents, je participe à l'élaboration du parcours des élèves.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - recueil de fiches de préparation où la diversité des élèves est prise en compte - recueil d'adaptations proposées en fonction des besoins des élèves identifiés - recueil de photographies (anonymées) qui témoignent d'une organisation favorisant le travail de groupe... - recueil de tâches mettant en avant les gestes de tissage et les variables utilisées pour s'adresser à tous les élèves
<p>A17, A19 Evaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - je prévois l'évaluation de la séance/de la séquence que je vais réaliser, - je connais les outils d'évaluation institutionnels et propose différents types d'évaluation, - je suis capable d'expliquer mes choix d'évaluation (outils, indicateurs, place dans la séquence), - j'utilise les résultats d'une évaluation diagnostique pour construire ma séquence, - j'observe et j'analyse les réussites et les erreurs de mes élèves pour penser des remédiations et pour ajuster mon enseignement. - je fais preuve de vigilance à l'égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Description et analyse d'une évaluation mise en place (choix effectués en termes d'évaluation : critères retenus, explicitation aux élèves, place dans la séquence, différenciation de l'évaluation, choix des outils...) - Recueil de traces qui témoignent que les élèves ont pu prendre conscience de leur réussite ou de leur difficulté - Recueil des régulations effectuées lors d'une séquence en cours
<p>A9, A21 Rend compte de son travail, pratique réflexive</p>	<ul style="list-style-type: none"> - je prévois des bilans sur mes fiches de préparation pour faire évoluer ma pratique, - je donne à voir mes pratiques en partageant avec mes tuteurs mes différents supports de travail (professeur, élève, progression, bilans...) - j'informe régulièrement mon chef d'établissement et mes tuteurs des actions et des réflexions engagées - j'utilise la diversité des médias pour communiquer et expliciter ma démarche 	<ul style="list-style-type: none"> - recueil des auto-positionnements réguliers analysés et commentés - recueil des écrits réflexifs initiaux et intermédiaires - recueil de fiches de préparation avec un bilan qui permet de réajuster ses gestes professionnels
<p>A19, A20, A22 A23 Acteur de son développement professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - je mesure les écarts entre mes compétences actuelles et celles requises par l'exercice du métier. 	<ul style="list-style-type: none"> - recueil des écrits réflexifs, des échanges avec mes différents tuteurs - recueils des compte rendus d'observation des visites conseils de mes tuteurs (stage, terrain et parcours)

Repères pour le Professeur et CPE d'accueil et le tuteur Parcours

Attendus	On cherche à observer si l'étudiant	Repères d'un développement professionnel progressif au fil du Master
<p>A1, A2, A5</p> <p>Valeurs de la République et compétences citoyennes chez les élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - a déjà pris conscience qu'il doit incarner respecter et faire respecter, transmettre et faire partager les Valeurs de la République, - s'appuie sur le cadre règlementaire, - assure la sécurité des élèves sous sa responsabilité, - prévoit des situations et des séances qui favorisent la socialisation et la coopération de ses élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - en situation d'observation, l'étudiant discerne les valeurs en jeu et au besoin en avertit son tuteur. - l'étudiant veille à être équitable envers chacun ; il est attentif au respect de l'égalité entre filles et garçons, - l'étudiant fait circuler la parole et s'assure que chacun puisse s'exprimer, - l'étudiant aide les élèves à développer leur esprit critique / à gérer les conflits/ à argumenter... - l'étudiant intervient ou signale lorsque des propos contraires aux valeurs de la République sont tenus et se mobilise contre toute forme d'exclusion et de discrimination.
<p>A3, A4, A6, A7, A16,</p> <p>Adulte responsable de sa classe et de sa formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - a pris conscience et construit progressivement sa posture d'adulte référent - a pris connaissance du règlement intérieur, des axes prioritaires du projet d'établissement et des dispositifs d'aide et d'accompagnement concernant les élèves de ses classes (PPRE, PAI, PAP, PPS), - perçoit les éléments et règles permettant d'assurer la sécurité des élèves. - assure la sécurité affective et physique des élèves pris en charge, - encadre les élèves et le groupe classe, fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés et sait approprier le niveau d'autorité attendu à la situation - assure la confidentialité des informations reçues - identifie et signale tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'étudiant est assidu, ponctuel, et connaît et applique le règlement intérieur et les règles qui régissent le fonctionnement de l'établissement - l'étudiant est attentif aux besoins des élèves lors des temps de classe qui lui sont confiés ou qu'il partage avec son tuteur, dans les couloirs et lors de ses déplacements. - l'étudiant a bien compris l'importance de la communication avec les différents acteurs de son établissement, (parents, équipe de direction, vie scolaire...) - l'étudiant s'adresse à ses interlocuteurs dans un niveau de langue adaptée, - l'étudiant identifie tout signe de comportement à risque et en fait part aux membres de la communauté éducative concernés et contribue progressivement à leur résolution. - l'étudiant conduit la classe en faisant face aux imprévus et aux réactions des élèves et sollicite le cas échéant différents interlocuteurs (PP, CPE , tuteur, Chef) - l'étudiant fait preuve de discernement dans le recours à la punition et dans ses demandes de sanction
<p>A6, A7, A8</p> <p>Coopérer Communiquer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - s'implique autant que possible dans le travail d'équipe mis en œuvre dans son établissement, - utilise un langage professionnel, clair et adapté aux différents interlocuteurs. - communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information 	<ul style="list-style-type: none"> - l'étudiant s'intéresse aux différentes réunions, y assiste et y contribue quand elles se tiennent sur ses jours de présence au sein de l'établissement - l'étudiant collabore avec ses tuteurs et les différents acteurs de l'établissement - l'étudiant s'adresse à ses interlocuteurs dans un niveau de langue adaptée, - l'étudiant s'intéresse et si possible participe aux actions de suivi et/ou d'orientation des élèves mises en place dans l'établissement,
<p>A10, A21</p> <p>Outils Numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - intègre des pratiques numériques dans ses séances d'apprentissage, - connaît les droits et les obligations de l'usage numérique. <p>En tant que CPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>intègre des pratiques numériques dans gestion et le suivi de la vie scolaire</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - l'étudiant utilise les outils numériques dans son enseignement pour faciliter les apprentissages, - l'étudiant a bien compris les enjeux liés aux usages des outils académiques disponibles. (ENT) - l'étudiant gère son identité numérique et différencie les usages personnels et professionnels
<p>A11, A12, A18</p> <p>Ressources professionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - mobilise les contenus disciplinaires et didactiques dans ses séances d'apprentissages, - mobilise les ressources professionnelles institutionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'étudiant identifie les références aux programmes dans les interventions de son tuteur. - l'étudiant fait référence aux programmes dans ses préparations et les respecte, - l'étudiant prend appui sur les ressources institutionnelles (Eduscol, guides,

<p>et savoirs disciplinaires</p>		<p>repères annuels de progressivité des apprentissages. AFC, AFL...), - l'étudiant met en œuvre des situations d'apprentissage favorisant l'engagement des élèves (des situations-problèmes, démarches d'investigation...) - l'étudiant anticipe ses interventions et propose bien en amont ses préparations à son tuteur.</p>
<p>A13, A14 Réussite des apprentissages et planification des séquences</p>	<p>- sait préparer une séquence d'apprentissage en identifiant progressivement les obstacles prévisibles, les objectifs, les critères d'évaluation ; - structure les activités proposées en prévoyant les modalités, leur durée et leur diversité ; et en étant attentif aux consignes et aux supports... -encourage et valorise ses élèves</p>	<p>- l'étudiant identifie les difficultés et les obstacles que peuvent rencontrer les élèves dans leurs apprentissages. - l'étudiant met en œuvre des séances d'apprentissage dans lesquelles l'objet enseigné et sa didactique sont maîtrisés, - l'étudiant prend en compte les rythmes d'apprentissage de ses élèves en diversifiant ses pratiques. - l'étudiant valorise les élèves, les renseigne sur leurs réussites et leurs échecs</p>
<p>A15 Explicitation, coopération et différenciation</p>	<p>- prend appui sur les leviers de l'enseignement explicite, - connaît les variables de différenciation, - connaît et utilise les différents modes d'organisation des groupes.</p>	<p>- l'étudiant permet aux élèves de donner du sens à leurs apprentissages, - l'étudiant intègre des moments d'enseignement explicite dans ses séances d'apprentissage, - l'étudiant conçoit et propose des situations d'apprentissage dans lesquelles il prend en compte la diversité des élèves et favorise leur coopération - l'étudiant met en œuvre des situations d'apprentissage favorisant l'engagement des élèves (des situations-problèmes, démarches d'investigation...)</p>
<p>A17, A19 Evaluation</p>	<p>- prévoit l'évaluation de la séance/de la séquence qu'il va réaliser en créant un outil adapté, - sait analyser les éléments d'évaluation qu'il a recueillis, - sait les exploiter, - connaît les outils d'évaluation institutionnels. En tant que CPE - <i>sait analyser et exploiter les indicateurs de la vie scolaire et de son service,</i> - <i>sait analyser et évaluer les projets et actions dans le cadre du projet d'établissement, du CESCE, du CVC/CVL...</i></p>	<p>- l'étudiant connaît différents types d'évaluation, - l'étudiant conçoit et met en œuvre différents types d'évaluation, - l'étudiant est capable d'expliquer ses choix d'évaluation (outils, indicateurs, place dans la séquence), - l'étudiant utilise les résultats d'une évaluation diagnostique pour construire sa séquence, - l'étudiant est en mesure d'évaluer l'atteinte des objectifs de la séance, justifie les écarts entre l'organisation prévue et sa réalisation et propose quelques adaptations possibles</p>
<p>A9, A21 Rendre compte et analyser son travail</p>	<p>- prévoit des bilans sur ses fiches de préparation, - s'auto-positionne régulièrement à partir de ses analyses - est en mesure d'informer et de rendre compte régulièrement de ses actions aux différents acteurs de l'EPL - utilise ses bilans et les conseils de son tuteur pour adapter son enseignement</p>	<p>- l'étudiant identifie les remédiations nécessaires pour faire évoluer sa pratique, - l'étudiant met en œuvre les adaptations nécessaires pour faire évoluer sa pratique et renforcer son efficacité. - l'étudiant informe systématiquement son tuteur de ses choix, ses actes et ses décisions. - l'étudiant anticipe ses interventions et propose bien en amont ses préparations et ses bilans à son tuteur. - l'étudiant est capable de mesurer les effets de ses choix sur sa construction professionnelle et sur les apprentissages de ses élèves.</p>
<p>A19, A20, A22 A23 Acteur de son développement professionnel</p>	<p>- mesure les écarts entre ses compétences actuelles et celles requises pour exercer son métier - identifie des axes de progrès et partage ses analyses</p>	<p>- l'étudiant s'engage dans un processus de développement professionnel, il prend conscience de ses besoins et formule des axes de progrès - l'étudiant partage facilement ses analyses et ses réflexions, il a pris conscience de la nécessité d'interroger ses pratiques. - l'étudiant cherche des ressources pour nourrir son développement professionnel</p>

Attestation d'assiduité au Stage - Année 2023-2024

Période du _____ au _____

A déposer par l'étudiant sur le Moodle Université de Lille (onglet INSPE -Stage CPE)
A l'issue de la période de stage**L'absence de dépôt entraînera automatiquement une déclaration d'absence injustifiée au stage
et à l'invalidation de l'UEB****Cadre à compléter par l'étudiant****Nom :****Prénom :****Numéro étudiant :****Discipline :****Lieu de stage :****Nom et adresse de l'établissement (en majuscules) :****Volume de stage à réaliser :**

Temps plein : (70h/période de stage)

Stage aménagé (étudiant salarié) : 60h 40h 20h**Cadre réservé au Chef d'établissement et au CPE d'accueil**

Mme ou M _____ Chef d'établissement

du collège / lycée

Mme ou M _____ Professeur d'accueil

attestent que l'étudiant(e).

 a été présent(e) avec assiduité au stage. a été absent(e) aux dates suivantes :**Fait à Le****Signature et cachet du Chef d'établissement****Signature du CPE d'accueil**

Attestation d'assiduité Stage 2nd degré - Année 2023-2024 Période (P1) du 10/10/2023 au 22/12/2023.

A déposer par l'étudiant sur le Moodle Université de Lille (onglet INSPE -M2 -Stage CPE)
Avant le 27 décembre 2023

L'absence de dépôt entraînera automatiquement une déclaration d'absence injustifiée au stage et à l'invalidation de l'UEC

Cadre à compléter par l'étudiant

Nom :

Prénom :

Numéro étudiant :

Discipline :

Lieu de stage :

Nom et adresse de l'établissement (en majuscules) :

Volume de stage à réaliser :

Temps plein : (320h / 2 jours de stage par semaine)

Stage aménagé * : 240 h 160 h 80 h

(*) L'étudiant présente l'avis favorable reçu par la commission pour sa demande d'aménagement de stage

Cadre réservé au CPE d'accueil

Semaine	Total d'heures effectuées
Semaine du 10/10 au 13/10/2023	
Semaine du 17/10 au 20/10/2023	
Semaine du 06/11 au 10/11/2023	
Semaine du 13/11 au 17/11/2023	
Semaine du 20/11 au 24/11/2023	
Semaine du 27/11 au 01/12/2023	
Semaine du 04/12 au 08/12/2023	
Semaine du 11/12 au 15/12/2023	
Semaine du 18/12 au 22/12/2023	
Total des heures de stage sur la période (P1) du 10/10 au 22/12/2023 :	

Fait à

Signature du CPE d'Accueil

Le

Cadre réservé au Chef d'établissement

Je soussigné(e) Mme / M

Chef d'établissement du collège / lycée

atteste que M./Mme

a été présent(e) avec assiduité au stage.

a été absent(e) aux dates suivantes :

Fait à

Le

Signature et cachet du Chef d'établissement

Attestation d'assiduité Stage 2nd degré - Année 2023-2024

Période (P2) du 08 /01/2024 au 15/03/2024.

A déposer par l'étudiant sur **le Moodle Université de Lille** (onglet INSPE - M2 -Stage CPE)
Avant le 22 mars 2024

L'absence de dépôt entraînera automatiquement une déclaration d'absence injustifiée au stage et à l'invalidation de l'UEC

Cadre à compléter par l'étudiant

Nom :

Prénom :

Numéro étudiant :

Discipline :

Lieu de stage :

Nom et adresse de l'établissement (en majuscules) :

Volume de stage à réaliser :

Temps plein : (320h / 2 jours de stage par semaine)

Stage aménagé * : 240 h 160 h 80 h

(*) L'étudiant présente l'avis favorable reçu par la commission pour sa demande d'aménagement de stage

Cadre réservé au CPE d'accueil

Semaine	Total d'heures effectuées
Semaine du 08/01 au 12/01/2024	
Semaine du 15/01 au 19/01/2024	
Semaine du 22/01 au 26/01/2024	
Semaine du 29/01 au 02/02/2024	
Semaine du 05/02 au 09/02/2024	
Semaine du 12/02 au 16/02/2024	
Semaine du 19/02 au 23/02/2024	
Semaine du 11/03 au 15/03/2024	
Total des heures de stage sur la période 2 du 08/01 au 15/03/2024 :	
Rappel du total des heures effectuées sur la période précédente (P1)	

Cadre réservé au CPE d'Accueil

Fait à

Signature du CPE d'accueil

Le

Cadre réservé au Chef d'établissement

Je soussigné(e) Mme / M

Chef d'établissement du collège / lycée

atteste que M./Mme

- a été présent(e) avec assiduité au stage.
- a été absent(e) aux dates suivantes :

Fait à

Le

Signature et cachet du Chef d'établissement

Attestation d'assiduité Stage 2nd degré - Année 2023 - 2024

Période 3 (P3) du 18 /03/2024 au 28/06/2024.

A déposer par l'étudiant sur le Moodle Université de Lille (onglet INSPE - M2 -Stage CPE)
Avant le 06 juillet 2024

L'absence de dépôt entraînera automatiquement une déclaration d'absence injustifiée au stage et à l'invalidation de l'UEC

Cadre à compléter par l'étudiant

Nom :

Prénom :

Numéro étudiant :

Discipline :

Lieu de stage :

Nom et adresse de l'établissement (en majuscules) :

Volume de stage à réaliser :

Temps plein : (320H / 2jours de stage par semaine)

Stage aménagé* 240 h 160 h 80 h

(*) L'étudiant présente l'avis favorable reçu par la commission pour sa demande d'aménagement de stage

Cadre réservé au CPE d'accueil

Semaine	Total d'heures effectuées	Semaine	Total d'heures effectuées
Semaine 18/03 au 22/03/2024		Semaine 27/05 au 31/05/2024	
Semaine 25/03 au 29/03/2024		Semaine 03/06 au 07/06/2024	
Semaine 02/04 au 05/04/2024		Semaine 10/06 au 14/06/2024	
Semaine 08/04 au 12/04/2024		Semaine 17/06 au 21/06/2024	
Semaine 15/04 au 19/04/2024		Semaine 24/06 au 28/06/2024	
Semaine 06/05 au 10/05/2024		Total des heures de stage sur la période du 18/03 au 28/06/2024.	
Semaine 13/05 au 17/05/2024			
Semaine 20/05 au 24/05/2024			

Rappel des heures effectuées lors des périodes précédentes (P1 +P2)

Total des heures de stage à l'année (P1 +P2+P3) :

Cadre réservé au CPE d'accueil

Fait à

Signature du CPE d'accueil

Le

Cadre réservé au Chef d'établissement

Je soussigné(e) Mme / M

Chef d'établissement du collège / lycée

atteste que M./Mme

- a été présent(e) avec assiduité au stage.
- a été absent(e) aux dates suivantes :

Fait à

Le

Signature et cachet du Chef d'établissement

Mention Encadrement Educatif

Propos introductif :

Le stage est un moment de formation concourant pleinement au développement professionnel des étudiants, il permet, grâce aux échanges entre le tuteur et l'étudiant, une analyse réflexive éclairée sur les gestes professionnels d'un futur CPE.

Le présent document vise donc à rendre compte des progrès de l'étudiant M1 qui aura la charge de le conserver dans son portfolio.

Le CPE d'accueil transmettra ce document par mail au tuteur Parcours et à l'étudiant.

Ce document sera donc renseigné conjointement par le CPE d'accueil et l'étudiant **plusieurs fois dans l'année**

- **1er temps** : l'étudiant s'**auto-positionne** au regard de ses premières analyses puis le propose à son tuteur
- **2ème temps** : en prenant appui sur le positionnement de l'étudiant, le CPE d'accueil réalise le positionnement de l'étudiant sur les attendus de fin de formation ciblés.

Etudiant CPE
Nom : Prénom :
Établissement d'accueil :
Adresse électronique :

CPE d'accueil
Nom : Prénom :
Adresse électronique :

Tuteur Parcours
Nom : Prénom :
Adresse électronique :

NP : Non Positionnable ou non observé

Niveau 0 / A construire : ne possède pas les rudiments des attendus visés. Les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.

Niveau 1 / A consolider : applique le cadre qui lui est fixé mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées.

Niveau 2 / Autonome : maîtrise suffisamment les bases des attendus visés pour agir de façon **autonome, anticiper et faire les choix** professionnels appropriés.

Niveau 3 / Dépassé : répond aux attendus visés de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée.

Niveau 4 / Expertise : démontre la capacité à mobiliser les attendus visés de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthique

Le niveau exigé en fin de Master 2 est **le Niveau 2 (Autonomie professionnelle)**

Le niveau exigé en fin de master est le **niveau 2**

Positionnement n°

Le CPE, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

A1 Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A2 Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A3 Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A4 Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A5 Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A6 Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A7 Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						

A8 Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A9 sait rendre compte de son travail	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A10 Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
Points positifs			Perspectives de progrès			

Le CPE, conseiller de la communauté éducative, animateur et accompagnateur du parcours de formation des élèves						
A11 Mobilise les savoirs scientifiques pour étayer son action	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A12 Maîtrise les savoirs et savoirs-faire nécessaires à la mise en œuvre de l'action éducative et de la vie scolaire	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A13 Mobilise les ressources professionnelles nécessaires à son action (socle, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d'établissement...)	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A14 A Participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						

Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A14 B Veille à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement, de surveillance des élèves en sécurité et au suivi des élèves.	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A15 Participe à la construction du projet de l'élève et à son orientation en lien avec les parents et en association avec les professeurs principaux et le psychologue de l'EN.	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A16 Contribue à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A17 Fait preuve de vigilance à l'égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés.	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
Points positifs	Perspectives de progrès					

Le CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

A18 Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son action et leur impact sur les élèves.	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A19 Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						

A20 Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A21 Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A22 Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
A23 Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	NP	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant						
Positionnement par le CPE d'accueil						
Commentaires étudiant et CPE d'accueil						
Points positifs	Perspectives de progrès					

Observations éventuelles du CPE d'accueil

Observations éventuelles de l'étudiant